

N°1593

du 04 NOVEMBRE 2022

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INAUGURATION DE GTC DE LA PIA
 Victoire Dogbè galvanise les 800 jeunes en formation et fin prêts à tisser à l'usine textile **(P.4)**

PROJET DES 20.000 LOGEMENTS
 Le relevé de la dernière mission de Shelter Afrique à Lomé **(P.3)**

INFORMATIONS FONCIÈRES ET SUR LES COMPTES FINANCIERS
 Deux études à venir pour renforcer l'OTR **(P.6)**

WACA RESIP

P.3

Dogbè lance les Grands travaux contre la dégradation de la côte

*** 19 mois avec près de 42 milliards CFA**

Le Togo et le Bénin ont lancé conjointement hier, les grands travaux de protection de la côte transfrontalière Agbodrafo (Togo) - Grand Popo (Bénin). C'est la commune des Lacs 1 de la ville d'Aneho, ville frontalière entre les deux pays qui a accueilli la cérémonie. C'est la phase ultime de ce grand projet WACA RESIP, le projet d'appui à la résilience des populations côtières des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de grands travaux de pose d'épis pour ralentir la dégradation de la côte togolaise D'Agbodrafo à Aneho et une partie du Bénin (Grand Popo).

Les travaux vont coûter environ 63 millions d'euros (près de 42 milliards FCFA) et seront effectués par l'entreprise néerlandaise Boskalis International BV suite à des accords. Dans les détails, il s'agit de la construction et l'extension des épis à Agbodrafo et Aneho, le remplissage des bras de lagunes abandonnés à l'est de l'embouchure à Aneho, ainsi que la construction de pistes cyclables et parkings à Agbodrafo et Sanve-Condji...



Victoire Tomégah Dogbè manœuvrant un Caterpillar lors du lancement des grands travaux du projet WACA

MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION (MCC) **(P.3)**

Quatorze (14) indicateurs validés par le TOGO pour 2023

Stanilas BABA, Coordonnateur de la cellule MCA au Togo

Concert

Elom 20ce sur la scène de l'IFT ce samedi

"Africain d'origine togolaise", Elom 20ce se définit comme un "cogneur de l'invisible". Il est également penseur, poète, rappeur, performeur, designer et réalisateur. Militant panafricaniste dès ses premiers textes, on découvre sur ses albums des morceaux aux flows percutants et saccadés suintant de notes jazzy et de rythmiques afro traditionnelles qui mettent en "état de conscience".

Elom 20ce propose une balade spatio-temporelle entre passé, présent et futur. Une invitation à aller à l'intérieur de soi. Le spectacle porte le nom de "Yéyé : un appel au renouveau". Il alliera musique, vidéo, danse et performance.

"Je souffle le feu dans les cœurs aveuglés, la révolte dans les têtes calcinées. On me dit en colère, je ne parle que d'amour et d'espoir"



Né à Lomé en 1982, Elom Kossi Vincelas Khaunbiow a grandi entre la capitale togolaise et Ahahoé. Puis il s'est installé quelques années

à Cotonou, au Bénin, y a fait des études en relations internationales et sciences politiques avant de revenir au Togo. Il réside aujourd'hui, avec sa famille, entre Accra, au Ghana, et Lomé.

En 1ère partie, on aura Blacky Kokou et Antonya David-Prince
Piano : Kamarou Dakodé / Bass : Denis Tagbo / Batterie : Henoch Fafadji / Trompette : Koudjo Avouvi / Sax : Koffi Assamadji / Trombone : Elom Kottner / Platines : DJ Stef / Guitare : David Agbolo

Scène Jimi Hope de l'Institut français du Togo | Places limitées | Entrée : 2 000 F CFA, sur réservation au 22 53 58 00

Textile

Salon International du Textile Africain débute ce matin

Le Salon International du Textile Africain débutera ce matin à l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé par un cérémoniel d'ouverture. Prévu pour durer du 4 au 6 novembre 2022, le SITA se décline sur le thème : Industrie du pagnon en Afrique: innovation et intelligence collective au service de l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Plusieurs activités sont au menu : Formation en e-commerce, Parades des tenues traditionnelles et industrielles africaines, conférence internationale, exposition vente, défilé de mode grand public, nuit du coton.

Le 28 octobre dernier a eu lieu le lancement officiel du SITA au ministère de la Culture. Au cours de cet événement, dans son intervention, le Ministre de la Culture et du Tourisme a mis l'accent sur l'ambition des plus hautes autorités togolaises de faire du textile, "un levier de l'économie togolaise dont la Plateforme Industrielle d'Adetikopé est un acteur essentiel dans la transformation du coton. A cet effet, le Togo se saisira du SITA pour conforter et renforcer son rôle d'acteur central du secteur".



Le SITA passe comme une parade internationale des tenues traditionnelles et industrielles africaines, de l'exposition-vente du textile africain, de la conférence internationale. Selon le comité d'organisation, cette édition va rassembler plus de 400 acteurs du textile de 40 pays africains. Ils feront à cette occasion la promotion de la consommation du textile local.

En rappel, le Togo avait été distingué en Djibouti avec le prix de créativité de la 7^e édition du SITA en 2021.

Nécrologie

Le rappeur américain Takeoff tué par balle à Houston

L'artiste de 28 ans a été tué alors qu'il passait la soirée dans un club de bowling de la ville texane avec Quavo, autre membre du trio.

Takeoff, jeune rappeur de 28 ans membre du groupe Migos, a été tué par balle dans la nuit du lundi 31 octobre au mardi 1^{er} novembre à Houston, au Texas, selon une information révélée par le média américain TMZ et confirmé à l'agence Associated Press par un de ses représentants.

Kirshnik Khari Ball de son vrai nom passait la soirée dans un club de bowling de la ville avec Quavo, son oncle et membres comme lui de Migos. La police a été appelée vers 2 h 30 du matin pour des coups de feu, selon TMZ. Deux autres personnes ont été blessées et hospitalisées. Aucune arrestation n'a encore été faite.

Né le 18 juin 1994, Takeoff faisait partie du groupe de rap Migos avec son oncle Quavo et son cou-

sin Offset, mari de la rappeuse américaine Cardi B. Originaire d'Atlanta en Géorgie, le trio s'est fait connaître du grand public en 2013 avec Versace, un titre tout en répétition qui illustre le style si particulier du groupe, capable de triturer des mots pour en faire naître des sonorités nouvelles.

Avec leur triptyque d'albums Culture, Culture II et Culture III, ils contribueront, avec d'autres artistes comme Young Thug et Gucci Mane, à faire d'Atlanta une des capitales du rap américain. En 2016, ils atteignent de nouveaux sommets avec le pic commercial de leur carrière : Bad and Boujee, avec Lil Uzi Vert, arrive en tête des classements américains et en fait un des visages du rap US. A cette époque, Takeoff est en prison et n'a pas pu profiter du succès naissant du trio.

Takeoff et Quavo venaient de sortir leur tout premier album en tant que duo intitulé Only Built for Infinity Links.

Cinéma

Une association dénonce la culture du viol dans le cinéma togolais

Une association dite "Les négresses féministes" dénoncent dans un communiqué, un film dévoilé au Salon du Cinéma au Féminin-édition Togo, le 26 octobre dernier. "Parmi les 7 films en compétition, une oeuvre a attiré notre attention par le contenu de son message, dont l'intention est assimilée à la culture du viol. Le film MEA CULPA de la jeune réalisatrice Estelle AKPAKI relate l'histoire d'une fille violée, qui présente des excuses à sa famille et à sa communauté en justifiant son viol par une exposition exacerbée sur les réseaux sociaux, un mode d'habillement et le rejet de l'éducation parentale, prenant ainsi toute la culpabilité du crime qu'elle a subi", indique l'association.

"Nous leur avons indiqué que l'un des 7 films retenus pour la finale renforçait la

culture du viol et avions demandé que le film soit retiré des réseaux sociaux et de la compétition", souligne les Négresses féministes.

L'association demande le retrait de l'oeuvre Mea Culpa des réseaux sociaux ; le retrait du film de la programmation officielle et de la compétition car le salon a pour objectif de promouvoir les femmes et leur représentation dans le secteur audiovisuel ; des excuses publiques de la part du Salon du Cinéma au Féminin-édition Togo à toutes les victimes de viol ; les contacts de la réalisatrice afin que nous puissions l'accompagner.

Prix

Le Goncourt 2022 pour Brigitte Giraud

Brigitte Giraud est la lauréate du Prix Goncourt 2022 pour son texte, *Vivre vite*, paru chez Flammarion. Elle succède à Mohamed Mbougar Sarr et son ouvrage, *La Plus Secrète Mémoire des hommes* (Plus de 473.000 exemplaires écoulés selon Edistat), édité chez Philippe Rey/Jimsaan. Elle reçoit ainsi la plus convoitée des récompenses littéraires françaises qui s'accompagne d'un chèque de dix euros, que peu de vainqueurs déposent à la banque.

La dernière sélection était composée, outre la lauréate, de trois auteurs : une Française, et Cloé Korman, un Italo-Suisse, Giuliano da Empoli, et un Haïtien, Makenzy Orcel.

Voici le résumé de l'éditeur de l'ouvrage récompensé, qui s'est pour le moment écoulé à 5470 exemplaires selon Edistat ; des chiffres amenés à rapidement évoluer : "J'ai été aimantée par cette double mission impossible. Acheter la maison et retrouver les armes cachées. C'était inespéré et je n'ai pas flairé l'engrenage qui allait faire basculer notre existence. Parce que la maison est au coeur de ce qui a provoqué l'accident". En un récit tendu qui agit comme un véritable

compte à rebours, Brigitte Giraud tente de comprendre ce qui a conduit à l'accident de moto qui a coûté la vie à son mari le 22 juin 1999.

Vingt ans après, elle fait pour ainsi dire le tour du propriétaire et sonde une dernière fois les questions res-



tées sans réponse. Hasard, destin, coïncidences ? Elle revient sur ces journées qui s'étaient emballées en une suite de dérèglements imprévisibles jusqu'à produire l'inéluctable. A ce point électrisé par la perspective du déménagement, à ce point pressé de commencer les travaux de rénovation, le couple en avait oublié que vivre était dangereux.

AZIMUTS INFOS

Maladie d'Alzheimer : 6 facteurs qui augmentent les risques

Dans le monde, la maladie d'Alzheimer est la première cause de démence. Rien qu'en France, elle touche aujourd'hui environ 900.000 personnes. Et en 2040, elle pourrait concerner plus de 2 millions de plus de 65 ans. Mais les chercheurs ont identifié quelques facteurs de risque qui nous permettront peut-être à l'avenir de limiter l'occurrence de la maladie.

Pertes de mémoire, difficultés à planifier, difficultés à exécuter des tâches familières, confusion dans le temps et dans l'espace, problèmes d'expression, changements d'humeur. Les symptômes de la maladie d'Alzheimer sont handicapants et nombreux. Tout comme le sont les facteurs de risque. Les chercheurs parlent de maladie multifactorielle, car elle fait intervenir une combinaison complexe de plusieurs facteurs.

Il n'est malheureusement pas possible d'agir sur certains de ces facteurs. Il y a d'abord la génétique, par exemple. Mais cela concerne de très rares cas de la maladie d'Alzheimer. Il y a surtout l'âge -- moins de 2 % de la population de moins de 65 ans est concernée -- et le sexe -- les malades sont pour 60 %, des femmes. Mais il reste possible d'agir sur d'autres facteurs bien identifiés.

Les facteurs de risque cardiovasculaires

Les chercheurs notent que plus le risque cardiovasculaire est élevé chez une personne, plus son risque de développer la maladie d'Alzheimer l'est également. Ainsi l'hypertension artérielle peut conduire à l'apparition de troubles cognitifs. Pour la maintenir à un niveau normal, il est conseillé de surveiller son poids, sa consommation de sel, sa consommation d'alcool et son activité physique.

Le tabac et la nicotine sont aussi les ennemis de notre cerveau. Arrêter de fumer peut retarder l'apparition de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles cognitifs.

Des études montrent également que des niveaux élevés de cholestérol LDL et des niveaux bas de cholestérol HDL dans le sang augmentent le risque de développer la maladie. Pour maintenir un niveau de cholestérol correct, rien de tel qu'un régime équilibré et une activité physique régulière. D'autant que cela permettra aussi d'éviter un surpoids, lui aussi considéré comme facteur de risque de la maladie d'Alzheimer.

Enfin le diabète de type 2, qui apparaît généralement après 45 ans, est également un facteur de risque. Il est le signe d'une modification de la façon dont les cellules cérébrales communiquent entre elles. Pour maintenir un taux de sucre stable dans le sang, il est cette fois conseillé de se faire suivre par un médecin. Un apport en insuline devrait aider. Mais il est à noter que la maladie d'Alzheimer, à l'inverse, semble perturber la capacité de notre organisme à réagir à l'insuline.

Le niveau d'éducation et les activités cognitives

Au fil des années, les études ont montré que plus un cerveau est développé et sollicité, plus les connexions cérébrales sont encouragées et moins les risques de voir se développer une forme quelconque de démence sont importants.

Un faible niveau d'éducation peut donc être vu comme un facteur de risque de la maladie d'Alzheimer. Et la stimulation intellectuelle semble permettre d'atténuer les impacts de la maladie. Un peu comme si un cerveau plus développé pouvait se rendre plus résistant aux attaques de la démence.

Les traumatismes crâniens

Les traumatismes subis par le passé au niveau du crâne semblent également avoir un impact sur le développement de la démence plus tard dans la vie. Notamment ceux qui s'accompagnent de pertes de conscience de plus de 5 minutes qui pourraient fragiliser le cerveau.

La dépression

Parfois considérée comme un symptôme de la maladie d'Alzheimer, il semble que la dépression en soit en réalité un facteur de risque. Les épisodes dépressifs ont en effet pour fait d'augmenter les niveaux de substances chimiques nocives dans notre cerveau. C'est ainsi qu'ils peuvent mener à un risque plus élevé de développer la maladie.

Les troubles du sommeil

Comme c'est le cas de la dépression, entre la maladie d'Alzheimer et les troubles du sommeil, on se demande parfois qui de la poule ou de l'œuf... Ce que l'on sait bien, c'est que le cerveau profite de notre sommeil pour éliminer les déchets qui le polluent. Et notamment les protéines bêta amyloïdes que l'on voit s'accumuler chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Mais le lien reste encore à établir plus précisément.

Le stress

Le stress chronique, nous le savons maintenant, n'est pas bon pour la santé de manière générale. Le cortisol, une hormone du stress, a notamment un impact sur la mémoire. Et le stress a aussi un impact sur notre santé cardiovasculaire et tendance à affaiblir les défenses immunitaires qui nous aident à lutter contre la démence.

WACA RESIP

Dogbè lance les Grands travaux contre la dégradation de la côte

Eric J.

Le Togo et le Bénin ont lancé conjointement hier, les grands travaux de protection de la côte transfrontalière Agbodrafo (Togo) - Grand Popo (Bénin). C'est la commune des Lacs 1 de la ville d'Aneho, ville frontalière entre les deux pays qui a accueilli la cérémonie. C'est la phase ultime de ce grand projet WACA RESIP, le projet d'appui à la résilience des populations côtières des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de grands travaux de pose d'épis pour ralentir la dégradation de la côte togolaise D'Agbodrafo à Aného et une partie du Bénin (Grand Popo).

Les travaux vont coûter environ 63 millions d'euros (près de

42 milliards FCFA) et seront effectués par l'entreprise néerlandaise Boskalis International BV suite à des accords. Dans les détails, il s'agit de la construction et l'extension des épis à Agbodrafo et Aného, le remplissage des bras de lagunes abandonnés à l'est de l'embouchure à Aného, ainsi que la construction de pistes cyclables et parkings à Agbodrafo et Sanve-Condji.

C'est Victoire Tomégah Dogbé, le Premier ministre du Togo qui a procédé au lancement officiel des travaux avec le dévoilement de la plaque de lancement avec l'actionnement d'un excavateur qui servira à transporter les blocs de pierre devant servir à la formation des épis. 19 mois seront nécessaires pour la réalisation



Victoire Tomégah Dogbé manœuvrant un Caterpillar lors du lancement des grands travaux du projet WACA

des ouvrages. Il s'agit de la construction de Sept (7) épis en enro-

chements, de rechargement en sable des casiers délimités par

les épis dans zone d'Agbodrafo et dans la zone d'Aného, la réhabilitation et allongement de 10 mètres de six épis existants construits en 2012 dans le cadre d'un projet de protection côtière financé par l'UEMOA ; le rechargement en sable des casiers délimités par les épis réhabilités, la réhabilitation et le prolongement de 200 m de la brise lame existante d'Aného ; la mise en place d'une digue en sable de mer de 700m pour lutter contre les submersions marines ; la construction des infrastructures récréo-touristiques et au comblement par rechargement de sédiment du bras lagunaire mort.

Fily SISSOKO, le représentant de la Banque mondiale au Togo a exhorté à la tenue des délais et que son institution veille à ce que les populations affectées par le projet soient remis dans leur droit avant le démarrage effectif des travaux. Le maire de la commune Lacs n'en pense pas moins, lui et

sa bâtisse qui ont failli être emportés par les vagues qui lèchent désormais les murs de la mairie. Les ministres en charge de l'environnement des deux pays se sont réjouis que ce jour tant attendu soit finalement arrivé.

Il faut rappeler que les travaux préparatoires démarrés depuis le 05 février 2022 ont permis de finaliser au 30 octobre 2022, les campagnes de levés sur le terrain à savoir : les campagnes topographiques, bathymétriques (mer et nearshore), et géotechniques, les sondages pour la caractérisation de sédiments, la reconnaissance et la confirmation des sites, l'ouverture des carrières pour la production et le transport des enrochements au Bénin et au Togo. On évalue à plus de 60% de stock d'enrochements déjà disponible sur les sites d'Aného (Togo) et Hillacondji (Bénin). A ces activités s'ajoutent la mobilisation du personnel clé, du matériel et des équipements de l'entreprise et de la mission de contrôle.

A WACA, on informe que, comme toute infrastructure de cette envergure, les essais de modélisation physique 3D des ouvrages afin de confirmer la stabilité des ouvrages ont été indispensables pour garantir la durabilité requise. Pour cette modélisation physique, les tests se sont déroulés dans un bassin à houle au laboratoire hydraulique de ARTELIA à Pont-de Claix en France en juin 2022. A ce jour, toutes les études et essais préalables ont été réalisés et le dossier d'exécution approuvé par la mission de contrôle et de surveillance des travaux.

MILLENIUM CHALLENGE CORPORATION (MCC)

Quatorze (14) indicateurs validés par le TOGO pour 2023

Eric J.

Pour la septième (7^{ème}) année consécutive, le Togo va satisfaire les trois critères d'éligibilité au programme Compact de la MCC à savoir : la validation de l'indicateur «contrôle de la corruption», la validation d'au moins un des indicateurs des droits démocratiques (droits politiques et libertés civiles). C'est ce qui ressort de la carte de score établi par le Millenium challenge corporation (MCC) pour l'année 2023. Au total, ce sont en tout 14 cases que le Togo a validées sur 20 avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Dans chacune des trois catégories, les indicateurs validés par le Togo se présentent comme suit :

Dans la catégorie "**Liberté économique**" : Le Togo valide l'indicateur "Inflation" qui permet de mesurer l'engagement du Gouvernement pour une politique monétaire saine avec une moyenne de 4,3 ; Qualité de la régulation qui mesure l'engagement des pouvoirs publics à élaborer et à mettre en œuvre une réglementation et des politiques rationnelles et judicieuses qui facilitent et stimulent le développement du secteur privé (75%) ; Politique commerciale qui mesure l'ouverture d'un pays au commerce international sur la base des droits de douane moyens et des barrières non tarifaires aux échanges. (79%) ; Respect de l'équité du genre dans l'économie indicateur permet de mesurer l'engagement du Gouvernement dans la promotion de l'égalité des sexes par des mesures susceptibles de doter femmes et hommes de la même capacité juridique en vue de leur faciliter les relations avec les secteurs public et privé (87%) ; Droits fonciers qui vise à mesurer la capacité et le niveau



Stanilas BABA, Coordonnateur de la cellule MCA au Togo

d'investissement de l'Etat dans la sécurisation des droits de propriété foncière (98%) ; Accès au crédit (83%) ; Opportunités d'emploi (65%). **Le mauvais score dans cette catégorie provient de l'indicateur de la politique fiscale qui sert à mesurer l'engagement de l'Etat pour une gestion budgétaire prudente et pour la croissance du secteur privé (46%).**

Il est rappelé que la carte des scores 2023 connaît l'introduction d'un nouvel indicateur « Opportunités d'emploi » dans cette catégorie en remplacement de l'indicateur "Création d'entreprises". « **Ce changement s'explique par la suspension du rapport Doing Business de la banque mondiale** », fait-on savoir.

Dans la catégorie **Bonne gouvernance**, l'indicateur "Libertés civiles" s'en sortent avec un score de 27, la moyenne étant 25 ; Contrôle de la corruption (71%) ; Efficacité des pouvoirs publics (73%) ; Etat de droit (77%) ; Liberté d'information (73%). **Ici, la case des droits politiques** qui mesure la performance d'un pays par rapport à la qualité du processus électoral, le pluralisme politique et la participation, la transparence et la corruption au niveau du Gouvernement, et le traitement politique équitable des

groupes ethniques **est au rouge avec un score de 15, le minimum requis étant 17.**

Au niveau de la **catégorie "Investissement dans le capital humain"**, l'indicateur en lien avec les Dépenses dans l'éducation primaire est estimé à 63%, le taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles à 69%. **Quatre cases sont au rouge dans cette catégorie : les dépenses en santé** qui a pour objectif de mesurer l'engagement d'un gouvernement à faire des investissements dans le domaine de la santé et du bien-être des populations (30%) ; **la protection des ressources naturelles** qui sert à mesurer l'engagement de l'Etat vis-à-vis de la préservation de l'habitat et la protection de la biodiversité (47%) ; **le taux d'immunisation** qui mesure l'engagement des pouvoirs publics d'un pays à fournir des soins de santé publique de base et à réduire la mortalité infantile à travers la vaccination contre la Diphtérie-Tétanos-Coqueluche (DTC3) et de la Rougeole au plan national (48%) ; **la santé infantile** qui mesure l'engagement de l'Etat par rapport à la santé infantile à travers la mortalité infantile, la bonne gestion des ressources en eau et des systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que le système adéquat d'évacuation des eaux usées et le contrôle sanitaire (29%).

« **Ce score est la preuve que le Togo s'est résolument engagé dans un processus profond de transformation, soutenu par la volonté politique et l'engagement au plus haut niveau de l'Etat de maintenir le cap des réformes, notamment celles relatives à la consolidation de la démocratie, la paix, la lutte contre la corruption et la promotion d'une croissance économique inclusive et durable conformément à la vision**

de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 », apprend-on auprès de la cellule MCA TOGO qui saisit l'occasion de la publication de cette carte des scores pour renouveler, comme les autres fois, sa profonde gratitude au Chef de l'Etat et au gouvernement, aux comités sectoriels, à la société civile togolaise, au secteur privé et aux acteurs des médias pour leur engagement et leur contribution à cette bonne performance.

Sur les six dernières années, les scores du Togo au MCC sont les suivants : 2016 : 10 indicateurs sur 20 ; 2017 : 12 indicateurs ; 2018 : 12 indicateurs ; 2019 : 14 indicateurs ; 2020 : 14 indicateurs ; 2021 : 15 indicateurs ; 2022 : 15 indicateurs.

PROJET DES 20.000 LOGEMENTS

Le relevé de la dernière mission de Shelter Afrique à Lomé

Late Pater

Sans être défaitiste, ne peut-on pas certifier que l'objectif de construction des 20.000 logements (sur 1 177 hectares déjà acquis) à coûts abordables à l'horizon 2025 est trop élevé pour être atteint ? Surtout que la première échéance n'est pas bouclée dans le temps et qu'il est, de plus en plus, difficile de trouver des financements à taux réduit ou à taux concessionnel que privilégie l'Exécutif. Tenez, après un grand silence, le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière a fini par séquencer le projet de construction des logements, par année : 3.000 logements en 2022, 6.000 en 2023, 6.000 en 2024 et les 5.000 logements restants à la dernière année (2025).

Le projet doit être réalisé dans un cadre de partenariat public-privé. C'est ce qui justifie le choix de la



Le ministre Koffi Tsolenyanu (1er plan, à gauche) avec la délégation de Shelter Afrique

Société pour l'habitat et le logement territorial en Afrique (Shelter Afrique). Pour les 3.000 logements, un partenariat a été établi entre Shelter Afrique et le Togo, en mars 2021. Avec ce partenariat, Shelter Afrique doit apporter son appui à travers le financement et la construction des 3.000 logements à coûts abordables. Le gouvernement togolais, lui, doit fournir le foncier sécurisé et se charger d'aménager les voies d'accès ainsi que les voiries et réseaux divers externes. Entre-temps, on a annoncé que la stratégie retenue par

les deux parties prévoit, d'abord, 1.500 logements construits et commercialisés. Ensuite, les 1.500 logements supplémentaires, sous la condition de l'atteinte des objectifs de la première phase. Les sites retenus sont Togblékopé et Kpomé, selon les nouvelles orientations stratégiques de l'Exécutif togolais.

A deux mois de la fin 2022, ce n'est pas encore scellé, on est encore dans les papiers, au point où le patron de Shelter Afrique vient de lâcher qu'il est temps d'entrer dans

(suite à la page 4)

FINANCEMENTS AGRICOLES

Jusqu'à 85% des coûts des projets supportés par le programme FSRP

Late Pater

Pour le moment, ça ne bouge pas trop pour être ressenti et on est toujours dans les souhaits. Réunions, colloques, ateliers, symposiums, séminaires, etc. continuent de se multiplier pour, répète-t-on, cerner les contraintes auxquelles les acteurs de la chaîne de valeur agricole sont exposés et les exigences des banques et systèmes financiers décentralisés pour accroître davantage le financement de l'agriculture. Au Togo, en dépit des résultats que revendique le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA), il se dit que le secteur agricole, bien que représentant environ 40% du produit intérieur brut national, n'a bénéficié que seulement de 0,2% du total des financements bancaires. Très insuffisant. Et ce qui alimente les inquiétudes des banques, ce sont la non-professionnalisation des producteurs, la sécheresse, les aléas climatiques et la méconnaissance du secteur agricole. Les risques sont élevés et ne sont pas partagés.

Dans cette situation, voici une opportunité qui va, un tant soit peu, apporter quelque chose à ce financement rare. En effet, le Togo, en collaboration avec d'autres pays d'Afrique de l'ouest, a préparé le programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'ouest (FSRP, selon son acronyme anglais), financé par la Banque mondiale pour un montant total de 570 millions de dollars. L'objectif de ce programme est d'augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme. La première

phase du programme, concerne quatre (4) pays : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo et trois (3) organisations régionales à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF). D'une durée de cinq (5) ans, il sera mis en œuvre à travers cinq (5) composantes.

C'est ainsi que la composante 3 «Intégration des marchés et commerce» prévoit de développer les chaînes de valeur et de renforcer l'intégration entre les pays de la sous-région ouest africaine en levant les obstacles liés aux échanges. La mise en œuvre de cette composante permettra de faciliter les échanges entre les zones excédentaires et les zones déficitaires. Elle facilitera également la commercialisation des intrants et des technologies agricoles au sein et au-delà des frontières nationales. Elle consolidera les acquis de la réserve alimentaire régionale de la CEDEAO. Par ailleurs, la composante soutiendra le développement des chaînes de valeur régionales stratégiques de la CEDEAO. Le programme appuiera le développement de chaînes de valeur, en se concentrant sur les segments amont et aval des filières ciblées (riz, soja, volaille) afin d'accroître la disponibilité de produits en quantité et répondant aux normes, et de créer de la valeur ajoutée pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Ceci aura des impacts positifs tangibles sur la sécurité alimentaire régionale.

La composante va soutenir le développement des chaînes de valeur régionales stratégiques par la mise en place des mécanismes

pour faciliter l'accès des alliances productives éligibles au financement de leurs activités. Ces mécanismes feront appel à des systèmes de subventions permettant de baisser les taux d'intérêts, sans interférer dans le fonctionnement normal des marchés financiers. L'objectif des instruments financiers est d'accompagner la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole à travers le financement d'activités innovantes, économiquement viables et reposant sur des mécanismes d'investissements pérennes, mobilisables par les entrepreneurs ou les organisations de producteurs. L'accès aux services d'appui technique et financier dans le cadre du projet se fera suivant trois modalités principales correspondant, chacune, à un guichet, et une modalité transversale d'appui. Le **premier guichet** vise à donner un appui aux bénéficiaires pour développer/affiner leurs plans d'affaires qui seront soumis pour financement. Le projet contribuera à ce financement jusqu'à hauteur de 70% des coûts des projets, essentiellement sur les investissements (200 projets avec un coût maximum de 15 000 000 francs Cfa par projet). Les bénéficiaires seront identifiés suivant l'approche par la demande et par un appel à projet pour des thématiques spécifiques. Le **second guichet** se fera sous forme de financement sur base de crédit auprès d'une institution financière partenaire. Le FSRP contribuera à ce financement jusqu'à hauteur de 50% des coûts des projets, essentiellement sur les investissements (60 projets de regroupement impliquant au moins 100 agriculteurs, avec un maximum de 50 000 000 francs Cfa par projet). Les bénéficiaires seront identifiés suivant l'approche par la demande et par un

appel à projets pour des thématiques spécifiques. Le **troisième** et dernier **guichet** servira exclusivement au bénéfice des primo entrepreneurs, des femmes et des jeunes, promoteurs de projets ou d'idées de projets innovants pour la mise en place d'exploitations de production et de transformation agroalimentaire, des coopératives, des pépinières, et des services d'appui à la production et à la transformation. Le FSRP contribuera à ce financement jusqu'à hauteur de 85% des coûts des projets (350 projets avec un coût maximum de 7.000.000 francs Cfa par projet). En plus de ces trois guichets, un fonds de garantie servira à couvrir jusqu'à concurrence de 50% les ris-

ques liés au crédit pour les banques qui financent les porteurs d'initiatives innovants le long des chaînes de valeur agricoles, les projets d'agrégation et de diffusion d'innovations technologiques.

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural a bouclé le processus d'élaboration des principaux documents qui doivent servir de cadrage à la mise en œuvre du projet et envisage le recrutement des différents experts devant conduire le projet. Courant septembre 2022, on a parlé, dans le cadre de la mise en œuvre du FSRP, du recrutement d'un spécialiste en gestion des instruments financiers pour appuyer la coordination à atteindre les objectifs de la

composante 3.

En rappel, la Banque mondiale a indiqué que, en Afrique de l'Ouest, de multiples chocs largement induits par les risques agricoles ont rendu les aliments plus rares et plus chers et ont aggravé la malnutrition. En 2021, environ 27 millions d'Africains de l'Ouest ont eu besoin d'une assistance alimentaire immédiate. D'après une publication de la Banque africaine de développement, au Togo, la plupart des habitants des zones rurales souffrent d'insécurité alimentaire et, en 2022, 500 000 personnes devraient être en situation d'insécurité alimentaire dans le pays et 1,4 million de personnes supplémentaires exposées au risque d'insécurité alimentaire.

INAUGURATION DE GTC DE LA PIA

Victoire Dogbè galvanise les 800 jeunes en formation et fin prêts à tisser à l'usine textile

Eric J.

L'émerveillement du Premier ministre était à la hauteur de la maîtrise des jeunes Togolais en formation au Garment Training Centre (GTC) de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Plus de 400 jeunes qui sont déjà formés et environ 378 qui sont en formation dont 59% de jeunes filles, il n'en fallait pas plus pour Victoire Tomégah Dogbè d'afficher sa fierté après la cérémonie d'inauguration et de visite du GTC, et les échanges avec ceux et celles qui sont appelés à travailler dans cette usine. «*Nous avons retrouvé des jeunes Togolais très engagés, dynamiques qui montrent que no-*

tre pays», a-t-elle laissé entendre, affirmant qu'il est de son devoir de venir voir comment les choses se passent dans ce centre de formation pour le textile. Elle a appelé à la mobilisation et l'engagement de tous pour que le maximum de jeunes togolais sorte du chômage.

En effet, la mise sur pied du GTC est la preuve de l'engagement du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, à rendre effective la transformation économique du Togo. Conscient du rôle qu'une industrie de transformation de matière première locale peut jouer dans la transformation de l'économie et compte tenu de l'urgence et du fait que les investisseurs frappent à la porte du Togo, le chef l'Etat

Aglo, maire de la commune Agoé 6.

L'édification de ce centre a coûté la bagatelle de trois (3) milliards de FCFA. D'ici quelques mois, sortiront de cette usine une production mensuelle de 1 100 000 unités quand elle atteindra sa vitesse de croisière. Pour le moment, c'est 60 000 pièces le mois. A terme, 2.000 jeunes travailleront dans cette usine. «*Ce que nous venons de voir est vraiment impressionnant. Nous devons féliciter et les jeunes, les partenaires et le gouvernement pour ce centre de formation qui est aux standards internationaux avec des machines de dernières générations. Le grand*



tre pays a des ressources humaines de qualité. C'est impressionnant. Nous avons vu des jeunes gens qui ont vite appris. Trois mois pour la formation des formateurs, 90 jours pour les opérateurs. Ces jeunes togolais ont développé une capacité d'assimilation extraordinaire. Cela montre jusqu'à quel point nous avons une jeunesse de qualité, une jeunesse active, pétrie de talent. C'est une jeunesse qui en veut et qui est capable de relever d'énormes défis pour notre pays. C'est un atout inestimable pour transformer l'économie de

a instruit pour un démarrage de la formation des jeunes dans ce secteur. L'infrastructure installée sur la PIA est composée de plusieurs compartiments notamment, le magasin, la coupure, les huit lignes de production, le repassage, l'emballage, la finition, la maintenance et l'échantillonnage.

Le maire de la localité d'Adétikopé s'est réjoui de la transformation de cette partie de sa commune. «*Merci au de l'Etat grâce à qui, la boue est devenue du marbre, la forêt, une ville. Ce qui était un rêve, est devenu une réalité*», a dit John

do, c'est que ce soit le coton togolais qui soit transformé ici et que, des habits made in Togo en sortent. Ce que nous avons vu ici, c'est juste une partie de cette chaîne de valeur», a confié le Premier ministre. Elle a salué la vision du Président de la République. Pour elle, la transformation économique du pays passe par le développement des secteurs porteurs en lien avec le partenariat avec le secteur privé. De belles opportunités à saisir par les jeunes pour leur insertion professionnelle.

PROJET DES 20.000 LOGEMENTS

Le relevé de la dernière mission de Shelter Afrique à Lomé

(suite de la page 37)

le vif du sujet. M. Kingsley Muwowo était, fin octobre 2022, à la tête d'une délégation qui a séjourné à Lomé. Il a échangé avec le ministre Koffi Tsolenyanu. Les détails, c'est le ministère qui les rapporte en parlant d'un terrain d'entente trouvé avec l'institution de financement de l'habitat, par rapport aux nouvelles orientations, et d'un chronogramme fixé pour la réalisation du projet. Pour arriver aux logements, le Togo va bientôt créer une société parapublique chargée de l'immobilier, pour mobiliser le financement et assurer la maîtrise d'ouvrage. Les discussions ont porté sur le capital de la future société qui doit être de droit privé ; Shelter Afrique va apporter son appui-conseil. Les deux parties ont convenu qu'il sera mis en place une société de projet d'un capital minimal de 10 000 000 francs Cfa : le Togo y sera à 80% et Shelter Afrique à 20%. Une fois la société

créée, les actionnaires vont faire un apport à contre-coup d'un montant de 250 000 dollars et le Togo apportera le reste. Le prêt en compte courant d'associé du Togo est converti en financement des études de faisabilité du site de Kpomé et la conception des modèles de logements collectifs. Sur ce site de Kpomé, Shelter Afrique envisage le financement des travaux à hauteur de 25 millions de dollars (soit environ 13 milliards de francs Cfa), à un taux réduit de 1,5% à 2% sur 7 ans. La partie togolaise a trouvé ce taux trop élevé et le délai très court. Du coup, elle va continuer à mobiliser les fonds complémentaires à taux réduits auprès des bailleurs. Dans le viseur, la Banque mondiale, la Banque ouest africaine de développement, la Société financière internationale, la Banque africaine de développement... et Shelter Afrique.

En tout cas, Kingsley Muwowo s'est dit disposé à mettre en œuvre tous les points d'accord. Dans la fou-

lée, l'appel est lancé afin que les dossiers soient envoyés au comité d'investissement et de crédit, ce début novembre, pour validation avant son approbation par le conseil d'administration en décembre 2022. «*Nous avons la ferme conviction que, pour la première fois que le Togo va lancer un vaste programme de construction immobilière, il peut compter sur un partenaire de taille qui a une expérience avérée*», a finalement déclaré Koffi Tsolenyanu.

Rappeler, en lien avec la question de départ, que la commission des finances de l'Assemblée nationale a récemment recommandé «*aux ministères sectoriels, avec l'accompagnement du ministère de l'économie et des finances, d'organiser une revue globale de leur programme en accordant une attention particulière à la formulation des indicateurs afin d'améliorer davantage leur pertinence*».

FOOTBALL/COUPE DE LA CAF

Précieuse victoire d'ASKO face au CS Sfaxien

Le tour de cadrage aller était au programme mercredi en Coupe de la Confédération. Ce tour, qui peut être assimilé à des barrages, oppose les équipes qualifiées aux tours précédents aux reversés de la Ligue des champions pour une place en phase de groupes.

Hervé A.

A Lomé, Asko de Kara s'est imposé 2 buts à 1 face au CS Sfaxien. Les Togolais ont ouvert le score à une minute de la pause sur une réalisation de Mouchéri Tchakei, avant d'être réajustés à la 59e mn sur un penalty transformé par Habessi Achref.

Mais les Kondonas vont refroidir les ardeurs des Tunisiens en inscrivant un second but. À la 63e minute, Abdoul Moutalabou Ouattara reprend victorieusement un demi corner botté de la gauche vers la droite par Tchakéi Mouchéri, pour son doublé de la soirée. Malgré le désir d'Asko de marquer le troisième but et pour le CS Sfaxien de revenir à la marque, rien ne sera plus inscrit jusqu'au coup de sifflet final.

À l'issue de la rencontre, Abalo Dosseh le directeur de l'équipe des Kondonas fait l'analyse du match et se projette sur la manche retour. "Ce n'était pas facile. Mais c'est dommage que l'arbitre siffle un penalty qui n'existe pas du tout et c'est regrettable que le même arbitre dise aux joueurs, désolé je me suis trompé, alors qu'un but à l'extérieur pour l'adversaire a quand même une incidence sur le match retour. Mais, on ne va pas continuer à pleu-

rer là-dessus. On va préparer le match retour", a déclaré Abalo Dosseh.

Sur la performance de ses joueurs, le technicien togolais se dit satisfait par ce que ses joueurs se sont bien battus avec un point de regret tout de même. "On pouvait tuer le match. On avait eu des opportunités pour marquer plus de deux buts. On ne l'a pas fait comme d'habitude. Sur ce point, je ne suis pas satisfait parce qu'il y a un match retour derrière. Mais dans l'ensemble, l'équipe s'est quand-même bien battue", a-t-il laissé entendre.

Autres matches

Après leur échec en LdC, le TP Mazembe et l'ASEC Mimosas étaient notamment attendus au tournant. Et les deux écuries ont assuré pour prendre une belle option sur la qualification. De nouveau entraînés par Pamphile Mihayo, qui a remplacé Franck Dumas, les Corbeaux de Lubumbashi ont décroché une importante victoire à domicile contre les Sud-Africains de Royal AM (2-0) sur des buts d'Ernest Luzolo (57e) et de l'expérimenté Rainford Kalaba (72e). Même tarif pour l'ASEC Mimosas contre ses frères ivoiriens du SC Gagnoa (2-0) sur des buts de Pacome Zouzoua (40e) et de Serge Pokou (62e).

Outre le TPM, notons que les



deux autres représentants congolais ont pris une sérieuse option en s'imposant à l'extérieur. Saint-Eloi Lupopo l'a emporté contre les Burkinabè de Rail Kadiogo (1-0), tandis que le DC Motema Pembe a disposé de Flambeau du Centre sur le score de 2-0. Du côté des déceptions, en revanche, la RS Berkane, tenante du titre, s'est mise en danger en s'inclinant 1-0 sur le terrain de Monastir en Tunisie. Défaite aussi pour les Egyptiens du FC

Pyramids au Niger contre Nigelec (1-0).

L'USM Alger (0-0 contre Cape Town en Afrique du Sud), le Club Africain (0-0 en Tanzanie face à Young Africans), les FAR Rabat (0-0 contre les Maliens de Djoliba) et le Real Bamako (1-1 contre Royal Leopards) sont en revanche rentrés indemnes de leur déplacement. Rendez-vous dans une semaine, le 9 novembre, pour les matchs re-

BREVES

Le Qatar rejette la demande des ONG

Le Qatar ne cédera pas. A moins de trois semaines de l'ouverture du Mondial de football 2022, les autorités de l'Etat du Golfe rejettent la demande de plusieurs ONG internationales de créer un fonds d'indemnisation pour les migrants tués ou blessés sur les chantiers des stades. Le ministre du Travail, Ali ben Samikh Al-Marri, l'a expliqué sans nuance à l'AFP, alors que l'idée semblait plutôt acceptée par la FIFA.

"Chaque mort est une tragédie, mais il n'y a pas de critères pour établir ce fonds, suggère le ministre qatari. Où sont les victimes ? Avez-vous les noms ?" Sauf improbable retournement de situation, l'idée proposée notamment par Human Rights Watch et Amnesty International ne sera pas concrétisée.

Les deux ONG mènent campagne depuis des mois pour faire plier le Qatar et la FIFA. Elles ont même proposé que le montant du fonds soit égal au total des primes qui seront distribuées aux pays qualifiés, soit 440 millions de dollars.

En réponse, le ministre qatari du Travail évoque la création en 2018 d'un fonds d'indemnisation pour les travailleurs ne percevant pas leur salaire. Pour la seule année 2022, il aurait permis de distribuer 320 millions d'euros. "Si une personne ayant droit à une indemnisation ne l'a pas reçue, qu'elle se manifeste et nous l'aiderons", a-t-il insisté.

Transparence sur les chiffres

L'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) joue la transparence. Réuni en début de semaine à Lausanne, pour la dernière fois de l'année, son Conseil a balayé un grand nombre de sujets, dont la préparation des Jeux de Paris 2024 et Los Angeles 2028, la gouvernance, la question russe, et sans surprise les finances. Il a été décidé de rendre public la ventilation des revenus issus des Jeux de Tokyo 2020 distribués aux fédérations internationales.

En tête de liste, World Athletics se détache du lot avec une subvention de 39,48 millions de dollars. Elle devance un duo composé des fédérations internationales de natation (FINA) et gymnastique (FIG), dont la part s'élève à 31,36 millions de dollars. Cinq autres instances suivent à quelques longueurs - UCI, FIVB, FIBA, FIFA et ITF - chacune ayant reçu la somme de 24,34 millions de dollars. En queue du classement figurent les fédérations internationales de golf (IGF), rugby (World Rugby) et pentathlon moderne (UIPM).

Leur subvention s'élève à 12,98 millions de dollars. Les sommes versées au titre des Jeux de Tokyo 2020 sont toutes strictement identiques à celles distribuées après les Jeux de Rio 2016. Précision : les instances internationales des sports additionnels ne sont pas concernées par cette répartition des recettes du CIO pour les Jeux olympiques.

La jeunesse triomphante

World Athletics ménage le suspense. L'instance internationale dévoile jour après jour, à la façon d'un feuilleton, les nominés pour ses trophées annuels récompensant les meilleurs athlètes mondiaux pour 2022. En attendant les plus médiatiques, Athlète masculin et féminin de l'année, elle a révélé les cinq finalistes pour les trophées de Révélation masculine et féminine, réservés aux meilleurs athlètes âgés de moins de 20 ans.

Chez les garçons, la décision se jouera entre le perchiste français Anthony Ammirati, le triple sauteur jamaïcain Jaydon Hibbert, le sprinteur américain Erriyon Knighton, le sprinteur botswanais Letsile Tebogo, et le coureur de demi-fond kényan Emmanuel Wanyonyi.

Un favori : Erriyon Knighton, médaillé de bronze sur 200 m aux championnats du monde à Eugene, recordman du monde junior sur la même distance. Chez les filles, la sélection des cinq nominées est dominée par l'Afrique, avec les Kényanes Jackline Chepkoech et Faith Cherotich, toutes les deux spécialistes du 3000 m steeple, et la Sud-Africaine Mine De Klerk (poids et disque).

Les deux autres athlètes retenues sont la Jamaïcaine Kerrica Hill (100 m haies) et la Serbe Adriana Vilagos (javelot). Les gagnants seront désignés par un panel international d'experts, puis annoncés sur les réseaux sociaux de World Athletics au début du mois de décembre.

QATAR 2022

Les plaintes ont plus que doublé

A l'approche de l'événement (J - 18 jours ce mercredi 2 novembre), la question des droits humains et de la condition des travailleurs sur les chantiers des stades continue de reléguer au second plan l'actualité plus sportive du Mondial de football 2022 au Qatar.

Les deux derniers rapports de l'Organisation internationale du travail (OIT) ne devraient pas inverser la tendance. Ils assurent en effet que le nombre de plaintes des

ouvriers employés au Qatar a "plus que doublé" entre octobre 2021 et octobre 2022. Il atteint désormais le chiffre saisissant de 34 425. "Les principales causes des plaintes concernent le non-paiement des salaires et des indemnités de fin de contrat, et les congés annuels non accordés ou payés", indique l'OIT.

L'organisation ajoute que 66,5 % de ces différends ont été réglés à l'amiable et 30,7 % devant la justice. Dans 84 % des cas, "le juge a donné raison au travailleur". En

juillet 2022, les litiges avaient conduit le Qatar à verser environ 160 millions d'euros en indemnités à plus de 37 000 travailleurs. "Ce montant est passé à plus de 320 millions d'euros au 30 septembre 2022", ajoute l'OIT.

En dépit de ces chiffres, la situation serait pourtant en train de changer dans le bon sens. L'OIT relève que les réformes mises en place ont eu un impact positif, selon 86 % des 1 036 travailleurs migrants sondés en mai et juin 2022. En tête de liste,

l'introduction en mars 2021 d'un salaire minimum. Elle a concerné plus de 280 000 travailleurs, soit environ 13 % de la main-d'œuvre du secteur privé.

Le pays "a montré sa détermination à faire avancer son programme de réforme", estime l'OIT, mais "il est universellement reconnu qu'il reste des défis dans sa mise en œuvre, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'ampleur et du rythme des réformes entreprises".

FC BARCELONE

Gerard Piqué annonce la fin de sa carrière !

À 35 ans, l'emblématique défenseur blaugrana vient d'annoncer qu'il jouera samedi prochain son dernier match au Camp Nou.

Une page de l'histoire du FC Barcelone se tourne. Au cœur des critiques depuis de longs mois, Gerard Piqué a dit stop. A 35 ans, ce pur produit de la Masia se voyait reprocher un niveau de jeu loin des standards blaugranas. Sans oublier ses différends financiers avec sa direction. Avec Sergio Busquets, Piqué était donc pointé du doigt. Une situation devenue intenable pour cette légende.

Dans une vidéo pleine d'émotions, Piqué annonce qu'il va raccrocher les crampons. Il reste deux rencontres à jouer au Barça avant la trêve du Mondial, dont un dernier match au Camp Nou face à Almería. Vainqueur d'une Coupe du Monde et d'un Euro avec la Roja, le Catalan a

remporté trois Ligues des Champions, huit Liga, sept Coupes du Roi, six Supercoups d'Espagne, trois Supercoups d'Europe et trois Mondiaux des Clubs, Piqué va laisser une trace indélébile.

"Tôt ou tard, je reviendrai"

"Culers, c'est Gerard. Cela fait plusieurs mois, semaines que beaucoup de gens parlent de moi. Jusqu'à présent, je n'ai rien dit. Mais maintenant je veux être celui qui parle de moi. Comme beaucoup d'entre vous, je supporte le Barça depuis toujours. Quand j'étais petit, je ne voulais pas être footballeur, je voulais être joueur du Barça. Dernièrement, j'ai beaucoup pensé à ce petit garçon. À ce qu'aurait pensé ce Gerard si on lui avait dit qu'il réaliserait tous ses rêves. Qu'il serait en équipe première du Barça, qu'il gagnerait tous les titres possibles, qu'il serait champion d'Europe et du monde, qu'il jouerait aux côtés des



meilleurs joueurs de l'histoire, qu'il serait capitaine, qu'il referait des amis pour toujours. Ça fait 25 ans que je suis arrivé au Barça. Je suis parti, je suis revenu. Le football m'a tout donné. Le Barça m'a tout donné. Vous, Culers, m'avez tout donné", a-t-il déclaré, avant d'annoncer la décision tant redoutée.

"Maintenant que tous ces rêves se sont réalisés, je veux vous dire que j'ai décidé que le moment de boucler la boucle est arrivé. J'ai tou-

jours dit qu'il n'y aurait pas d'autres équipes après le Barça. Et ce sera le cas. Samedi prochain, ce sera mon dernier match au Camp Nou. Je deviendrai un Culer en plus. Je supporterai l'équipe, je transmettrai l'amour du Barça à mes enfants comme l'a fait ma famille avec moi. Et vous me connaissez. Tôt ou tard, je reviendrai. On se voit au Camp Nou. Visca Barça. Toujours." La rencontre face à Almería promet d'être riche en émotions.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

INFORMATIONS FONCIÈRES ET SUR LES COMPTES FINANCIERS

Deux études à venir pour renforcer l'OTR

Late Pater

En 2019, l'Office togolais des recettes (OTR) a créé une plateforme électronique pour enregistrer des plaintes foncières au Togo. Il s'agit, a-t-on dit, d'un mécanisme interactif indépendant et spécialisé, dédié au traitement des plaintes ayant trait aux questions foncières et cadastrales. Dans le concret, le plaignant dispose d'un formulaire électronique qu'il renseigne. Avec cette réforme qui permet à la population d'obtenir en ligne des clarifications, de faire part de son éventuelle insatisfaction ou même de soumettre ses doléances, l'OTR améliore ainsi son offre de prestations foncières. En 2018, l'Office a lancé un recensement foncier avec l'objectif de constituer un répertoire national en matière foncière, de connaître la matière imposable et son propriétaire, et de connaître l'usage qui est fait de l'immeuble (professionnel ou d'habitation). L'opération se voulait la pré-étape avant la phase de levée de l'impôt foncier à travers un cadastre fiscal. Ce sont là quelques pas de l'OTR qui gère le foncier à travers les quatre principales missions dévolues au cadastre : technique, juridico-foncière, fiscale et documentaire. Et ce, depuis le retour sous sa tutelle, fin mars 2010, du cadastre qui est chargé du recensement des propriétés foncières, de leur description et de leur évaluation, de la recherche de leurs propriétaires ap-

parents ou réels, de la reconnaissance et de la représentation des limites cadastrales.

Mais, à l'OTR, on n'y est pas totalement dans la mesure où, aujourd'hui, il est encore envisagé de mettre en place un **système d'informations foncières**. A cette fin, une étude conceptuelle et de l'assistance va être réalisée. Elle sera financée par une partie du don/prêt octroyé au Togo pour le Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP). Une liste restreinte de consultants sera établie le 16 novembre 2022, avant le choix final du soumissionnaire. Les services qui lui seront demandés comprennent la réalisation de l'état des lieux (forces et faiblesses) de toutes les solutions informatiques, des données et des procédures relatives à la gestion du foncier ; la réalisation de la réingénierie des procédures de gestion du foncier qui ne le sont pas encore ; la proposition d'un modèle y compris l'architecture correspondante pour la mise en place d'une base de données cadastrale ; la proposition des équipements adéquats à acquérir pour une meilleure utilisation du système ainsi que leurs spécifications techniques ; la définition d'un plan d'intégration des données existantes au système projeté ; la proposition d'un cahier de charges des spécifications techniques et fonctionnelles pour la mise en place du système d'informations foncières ; et la

supervision conjointe avec l'équipe technique de l'OTR au suivi et à la validation de toutes les étapes de mise en place du système d'informations foncières.

Toujours dans le cadre du PAGDSP, l'Office va bénéficier d'une autre étude, cette fois-ci relative à la mise en place d'un **système d'échange automatique d'informations sur les comptes financiers**. Ici, il s'agira de faire l'étude du réseau informatique dans son ensemble des structures impliquées (OTR, établissements financiers, etc.) ; l'analyse des applications métiers informatiques de chaque entité ; l'identification des données à échanger entre les différentes applications avec l'assistance des financiers de chaque entité ; la proposition des solutions technologiques appropriées pour l'interconnexion et l'interfaçage des différentes entités ; la définition des fréquences d'échange des données entre les différentes structures ; la proposition d'une architecture réseau et matérielle ainsi que les équipements nécessaires et leurs spécifications techniques pour la mise en œuvre de la solution proposée ; l'élaboration d'un cahier de charges des spécifications techniques et fonctionnelles pour le recrutement d'un cabinet informatique chargé du développement des applications d'interconnexion ; l'élaboration d'une estimation des coûts nécessaires pour la mise en œuvre de la solution proposée ; et la super-

vision de la mise en œuvre de la solution proposée.

Dans les deux cas, la durée de la mission est de quatre (4) mois et la date probable de démarrage est fixée

en avril 2023. A la seule différence que la mission se déroulera à Lomé avec des déplacements à l'intérieur du pays, pour la mise en place du système d'informations foncières, et

uniquement à Lomé pour la mise en place d'un système d'échange automatique d'informations sur les comptes financiers.

Santé sexuelle et reproductive

200 sages-femmes de l'Afrique francophones formées par l'OMS

La Fédération des associations des Sages-femmes d'Afrique francophone (FASFAF), a renforcé, à Abidjan, les 21 et 22 octobre, avec l'appui de l'Oms, les capacités en santé sexuelle et reproductive, de plus de 200 sages-femmes venues de 17 pays francophones d'Afrique.

Pendant ces deux jours, l'OMS a présenté aux sages-femmes, de nouvelles directives sur la Santé reproductive et maternelle qui sont entre autres, l'avortement sécurisé et aux soins après avortement, aux interventions d'auto-soins aux soins palliatifs, les soins post-natals, les critères de recevabilité médicale, l'utilisation de la contraception, les dépistages et traitements des lésions précancéreuses.

Selon l'Oms, au niveau mondial, 6 grossesses non désirées sur 10 se terminent par un avortement provoqué. Et un avortement sur deux est réalisé dans des mauvaises conditions de sécurité. Ce qui, selon elle, expose les femmes aux risques de complications graves et irréversibles, voire des décès. "Les sa-

ges-femmes sont des prestataires essentiels du service de santé primaire, et peuvent jouer un rôle clé dans ce domaine et à d'autres échelons du système de santé. Outre les activités liées à la maternité, elles effectuent un large éventail d'interventions cliniques et contribuent à la réalisation d'objectifs plus généraux en matière de santé. Par exemple, en matière de droits liés à la sexualité et à la reproduction, la promotion des soins auto-administrés, et d'optimisation des femmes et des adolescents", a fait savoir, Heloise Adandogou- d'Almeida, la présidente de la FASFAF

Les gouvernements africains sont invités à investir dans l'éducation et la formation, la planification, la gestion et la réglementation des activités du personnel de santé, ainsi que l'environnement du travail, le leadership et la gouvernance, pour une meilleure couverture en matière de santé primaire dans les pays en voie de développement.

En effet, de 1990 à 2015, le ratio de la mortalité maternelle était de 546

pour 1000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne. La quasi-totalité des pays d'Afrique francophone sont classés dans la catégorie des pays n'ayant pas fait de progrès suffisants en matière de réduction de mortalité maternelle. La plupart de ces pays ne sont pas en passe d'atteindre l'ODD-3 (Objectifs de développement durable - 3) relative à la réduction de la mortalité maternelle.

Cette situation est liée à une insuffisance de la disponibilité de l'accessibilité, et de qualité des services de santé en la matière. La nécessité d'investir davantage, non seulement dans les infrastructures de santé et des équipements médicaux, mais également dans les ressources humaines n'est plus à démontrer. Dans les pays à faibles revenus, le personnel ne peut répondre qu'à 41% des besoins. Le potentiel est le plus faible en Afrique et en Asie orientale. Selon le rapport de l'Oms en 2021, il manque à l'échelle mondiale, plus d'un million de sages-femmes et des autres professionnels du secteur.



5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)

du 23 Oct. au 12 Nov. 2022





- Accueillons bien les agents recenseurs
- Donnons leur des informations vraies et complètes

Fais-toi recenser parce que tu comptes !



A SOKODÉ

Cinq trafiquants de défenses d'éléphants jugés et condamnés

C'est une peine de nature à dissuader d'éventuels ténérables trafiquants d'espèces protégées en voie d'extinction. Dans la croisade contre la criminalité faunique, le Tribunal de Première Instance de Sokodé, chef-lieu de la région centrale, a eu la main on ne peut plus lourde contre les nommés, KIZA Matozoué (chasseur, propriétaire des deux grosses pointes), et ses quatre autres complices, KAZIMNA Pakoubadi, TASSOU Faladéma INOUSSA Nourri (guérisseur) et SONHAYE Agbala. Coupables, selon le juge, de destruction et de tentative de commercialisation directe sans droit, de deux grosses défenses d'éléphant le 26 août 2022 à Sokodé.

Etonam Sossou

Monsieur KIZA Matozoué, propriétaire des deux grosses pointes devra purger une peine d'emprisonnement de quinze mois et payer quinze millions de francs d'amende pour avoir été reconnu coupable de tuerie d'éléphants dans le parc Fazao, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphants, espèce intégralement protégée. Les quatre autres prévenus trafiquants d'ivoire sont condamnés chacun pour complicité de tentative de commercialisation des pièces d'espèce animale intégralement protégée, à quinze mois de prison dont neuf mois de sursis et à payer une amende de dix millions de francs chacun. Outre les différentes peines, les cinq contrevenants devront trouver encore leur portefeuille. Au motif qu'ils vont casquer solidairement vingt millions de francs de dommages et intérêts en faveur du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Pour condamner les cinq trafiquants, le juge a fait référence à l'article 761 du nouveau code pénal du Togo qui dit clairement que la destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conven-



tions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code.

Ensuite, le juge, pour rappel de sensibilisation, a souligné que les espèces animales dont l'éléphant, le pangolin et autres sont protégés, de même que les espèces marines dont le requin et les espèces végétales comme l'iroko et d'autres arbres sont protégés. « Nul n'est censé ignorer la loi. Le pangolin est protégé et ceux qui en mangent doivent cesser. Lorsqu'on tue ces animaux protégés on détruit la chaîne humaine. Lorsqu'on tue les animaux en désordre, d'abord les générations futures ne connaîtront plus ses espèces, ensuite on détruit l'équilibre de l'écosystème. Vous allez dire que ce sont des animaux, mais ces animaux sont

protégés et ne doivent pas être tués. Je nous invite à participer à la politique de l'Etat de la protection des espèces en voie d'extinction », a-t-il déclaré.

Cette sanction est encourageante et démontre une vraie prise de conscience de la gravité des faits par le tribunal de première instance de Sokodé. « Le Togo n'a presque plus d'éléphants dans sa faune en proie à l'action humaine. Appréhender encore des individus en possession des défenses d'éléphant qu'ils ont récemment abattu dans ladite faune, ne peut mériter qu'une application dissuasive de la loi comme témoigne cette décision de justice », a déclaré le Coordinateur par intérim d'EAGLE-Togo.

Le Togo, conformément à ses engagements internationaux relatifs à la convention de Washington de 1977 portant sur le commerce international des espèces de faune et de

flore sauvages menacées d'extinction, doit se faire le devoir de punir les trafiquants de produits fauniques avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un message fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales.

Le trafic d'ivoire génère d'énormes profits illégaux pour des organi-

sations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage des éléphants. Ce trafic porte atteinte à l'État de droit et contribue au financement du crime organisé et des groupes armés dans certaines régions. Il est donc temps que ces criminels qui jalonnent les quatre coins du pays, soient jugés comme tels et que les sanctions appliquées par la justice soient exemplaires et dissuasives.

Rappelons que les cinq présumés

trafiquants ont été arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant les 26 août 2022 à Sokodé et ont été déférés à la prison civile de Sokodé, le 29 août 2022. L'arrestation a été possible grâce aux agents de la Brigade de Recherches et d'Investigations (BRI) de la police de Sokodé et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Journée africaine des droits de l'homme

La CNDH marque l'évènement par une sensibilisation à Tsévié

La communauté africaine observe la Journée africaine des droits de l'homme chaque 21 octobre. La 41^e édition, de la journée africaine des droits de l'homme a été célébrée en différé au Togo, le 2 novembre 2022. A travers une séance de sensibilisation, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en collaboration avec l'ONG Caritative Direct Aid, a réuni, à Tsévié, les autorités préfectorales et municipales, les leaders communautaires et religieux et les acteurs de la société civile autour du thème : « les droits à l'eau et à l'assainissement ».

La résolution sur la célébration de la Journée africaine des droits de l'homme a été adoptée en 1989 à Benghazi en Libye par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) lors de sa 5^e session ordinaire pour permettre aux Etats membres de faire le bilan de la mise en application de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. « Les peuples d'Afrique

aspirent à des changements légitimes et profonds et à une meilleure prise en compte de leurs droits fondamentaux, à l'instar du droit universel à l'eau. C'est pourquoi la CNDH a fait le choix de placer la commémoration de cette journée sous le thème : « les droits à l'eau et à l'assainissement », a expliqué le Président par intérim de la CNDH, Me Yaovi Sronvie.

Cette rencontre a également pour but d'amener les populations à s'approprier les normes en matière de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, et surtout d'amener les autorités locales à prendre en compte le droit à l'eau et à l'assainissement dans l'élaboration et la réalisation de leurs plans de développement. Les communications et les débats ont essentiellement porté sur les thématiques du « droit à l'eau et à l'assainissement »; et la « prise en compte des normes d'hygiène et d'assainissement dans la construction des forages ».

« Malgré les efforts et la bonne volonté affichée par le gouvernement, certaines localités du pays, telles que la préfecture du Zio, demeurent les parents pauvres en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Dans le secteur de Tsévié et de ses environs, les populations continuent à éprouver des difficultés d'accès à l'eau potable, ce qui explique la persistance des maladies d'origine hydrique et qui pénalise particulièrement les femmes et les jeunes en charge de la « corvée » d'eau avec des incidences sur le développement socio-économique de la région. La CNDH entend donc apporter sa contribution avec ses partenaires », a précisé Me Yaovi Sronvie.

En effet, le problème d'eau potable et d'assainissement se pose encore avec acuité dans de nombreux pays en Afrique souffrent. Près de 40% de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 70% ne bénéficient pas de systèmes d'assainissement.

sans sucres ajoutés

NOUVEAU

C'KOOL
ÇA COULE
BIERE
LEGERE!

EAU MALT HOUBLON

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

400*
fcfa

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1658
DE LOTO BENZ DU 26 - 10 - 2022

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1658 de LOTO BENZ de ce mercredi 26 Octobre 2022.

Lors de ce tirage de LOTO BENZ, la somme de 554.261.880 F CFA ont été gagnés ce jour.
 @ 3.000.000F CFA auprès de l'opérateur 90034;
 @ 2.500.000F CFA auprès de l'opérateur 60129;
 @ 1.250.000F CFA auprès de l'opérateur 60422;
 @ 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 60725;
 @ Une multitude de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots inférieurs à 1.000.000F CFA ont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera au siège de la LONATO à LOME, et sur les points de paiement, et dans les agences régionales à l'intérieur du pays.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1659 de LOTO BENZ du 02 Novembre 2022

Numéro de base

67 87 46 40 72



TCE 2022



200 Fcfa

PROFITE D'UNE DOUBLE CHANCE DE GAGNER

GAGNE JUSQU'À 500.000 FCFA AU GRATAGE !

REMPORTE UN SÉJOUR AU BURKINA-FASO ET JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE

RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS, AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !